

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 4 février à 18h00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Culturelle de Plounévez-Quintin, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra le Nouvel.

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
37	3

Date de la convocation
28 janvier 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

et publication le

PRESENTS Sandra le Nouvel – Raoul Riou – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Thierry Troël – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou– Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert – Evelyne Aslanoff – Rollande le Borgne – Guy le Foll –Bou-Anich Martine –Bernard Rohou – Coëtmour Vincent – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot –Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédron – Christophe Jagu – Thomas Quéré – Rachel Gautho

Madame Julie Cloarec donne procuration à M. Christophe Jagu
Madame Delphine Cochenec donne procuration à M. Gaël Pédron
Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic

Validation du plan d'actions 2021 de la Destination touristique « Cœur de Bretagne »

La Présidente expose que la CCKB adhère, depuis 2018, à la Stratégie Intégrée de la Destination Cœur de Bretagne via une délégation à Tourisme Kreiz Breizh Communauté pour le suivi technique de ce dispositif. Cette stratégie, initiée par le Pays COB, vise à fédérer les entités intercommunales, ici 9 intercommunalités dont la CCKB, autour d'actions touristiques collectives. Tourisme Kreiz Breizh Communauté, faisant l'objet de délégation communautaire pour les missions classiques d'Office de Tourisme mais également pour les missions d'Ingénierie Touristique (anciennement missions du « Pays Touristique »), représente la CCKB aux réunions techniques de cette stratégie. Quatre grandes orientations ont été définies dans le cadre de cette stratégie intégrée :

1) Destination Cœur de Bretagne, partir à la rencontre d'une Bretagne insoupçonnée :

- Structurer les portes d'entrées incontournables pour en faire des vitrines de la Destination,
- Interconnecter dans une logique intégrée les incontournables du territoire pour favoriser le renvoi entre eux et avec les autres sites,
- Faire des acteurs des ambassadeurs du territoire,
- Organiser l'accessibilité jusqu'à la destination,
- Organiser l'accessibilité et les déplacements sur la Destination,
- Créer, développer et moderniser l'offre d'hébergement.

2) Favoriser l'itinérance comme mode de découverte :

- Structurer l'itinérance touristique, douce et durable sur les grands itinéraires,
- Structurer des boucles à partir des grands itinéraires pour aller vers les territoires,
- Soutenir les activités de pleine nature et les loisirs sur la Destination,
- Création d'une station trail Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh,
- Développer et structurer l'offre de tourisme pêche,
- Développer et structurer l'offre VTT et cyclo,
- Organiser et qualifier l'offre touristique motorisée.

3) Une culture créative, vivante et festive et des patrimoines qui contribuent à valoriser une destination insoupçonnée :

- Valoriser l'histoire, les racines bretonnes, les patrimoines (naturel, culturel, immatériel) de la Destination,
- Animer le collectif des acteurs publics, privés et des habitants pour faire valoir la culture bretonne,
- Développer et structurer une offre touristique autour de l'art contemporain et de la culture vivante,
- Développer et structurer une offre touristique autour du patrimoine archéologique.

4) Promouvoir et commercialiser une Bretagne insoupçonnée :

- Développer et créer des produits touristiques,
- Promouvoir une Bretagne insoupçonnée.

De cette stratégie, découle, chaque année, une proposition de plan d'actions de fonctionnement annuel qui est soumise aux intercommunalités partenaires. Pour rappel, la participation des collectivités est calculée en fonction de la population de chaque territoire et du nombre de lits touristiques (marchands et non marchands).

Les collectivités partenaires sont : CC Haute Cornouaille, Poher Co., Monts d'Arrée Co., Roi Morvan Co, GP3A, Loudéac Co., Pontivy Co. Centre Morbihan Co et la CCKB.

Dans le cadre de cette stratégie, initiée par le Conseil Régional, des aides régionales à l'ingénierie et aux études ainsi qu'à l'investissement sont mobilisables :

- Enveloppe 1 - Ingénierie : 70 000 €/année/Destination à hauteur de 80% des frais liés aux postes de coordination.
- Enveloppe 2 - Etude : 20 000 €/année/Destination à hauteur de 30% des dépenses.
- Enveloppe 3 - Investissements : 200 000 €/année/Destination à hauteur de 50 % des dépenses.
- Enveloppe 4 – Montée en compétences (formations) : 30 000 €/année/Destination à hauteur de 80% des dépenses.
- Enveloppe - « Aide exceptionnelle Covid-19 » en 2020 : 30 000 €/Destination à hauteur de 80% des dépenses.
- Enveloppe - « Sites d'Exception naturels et culturels » :
 - o Ingénierie et Investissement : 200 000 € sur 3 ans à hauteur de 70 % des dépenses
 - o Fonctionnement : 50 000 € sur 3 ans à hauteur de 30 % des dépenses
- Enveloppe - « Tourisme social et solidaire » - Etude/Investissement : 200 000 € sur 3 ans à hauteur de 35 % des dépenses
- Enveloppe - « Nautisme Intégré » - Ingénierie/Etude/Investissement : 200 000 € sur 3 ans à hauteur de 35% des dépenses

En 2018, le budget annuel de fonctionnement de la Destination s'est chiffré à 102 500 € :

- **52 500 € dédiés aux actions suivantes** : 28 000 € dans la promotion/communication, 20 000 € dans l'organisation de l'offre des portes d'entrées incontournables, 4 500 € pour des diagnostics offre/demande sur le tourisme itinérant et sur la culture.
- **50 000 € dédiés au poste de coordination de la Destination (1 ETP)**

Le co-financement a été porté par le Conseil Régional pour 50 000 €, le Pays COB pour 11 796 €, et 40 704 € répartis entre les collectivités partenaires. La participation de la CCKB s'est chiffrée à 3 467 € et s'est traduite par une allocation supplémentaire à Tourisme Kreiz Breizh Communauté. En contrepartie (temps consacré par Tourisme Kreiz Breizh Communauté et contribution financière) sur la Destination Cœur de Bretagne, le Kreiz Breizh avait bénéficié d'un soutien à l'ingénierie de la Région à hauteur de 9 042 €.

En 2019, le budget annuel de fonctionnement de la Destination s'est chiffré à 153 000 € :

- **73 000 € dédiés aux actions suivantes** : création d'une station trail pour 50 000 € (30 parcours, facile à expert, sur 570 kms, 4 ateliers d'entraînement, mise en réseau 17 sites de départ et 8 bases d'accueil), création d'une carte itinéraire pour 4 000 €, finalisation du kit de communication (sacs, présentoirs cartes postales) pour 4 500 €, vidéos « journées insoupçonnées » pour 4 500 €, reportage photos pour 3 000 €, maintenance du site Internet et hébergement pour 1 600 €, dépôt marque « Bretagne insoupçonnée », communication réseaux sociaux, cartes touristiques, t-shirts pour les salons et frais divers pour 5 400 €.
- **80 000 € dédiés à l'ingénierie et à la coordination** (équivalent à 1,8 ETP pour la coordination/communication/promotion)

Le co-financement s'est décliné comme suit : 97 500 € du Conseil Régional et 55 500 € répartis entre les collectivités.

La participation de la CCKB s'est chiffrée à **5 756 €** et a été versée à Tourisme Kreiz Breizh Communauté pour le suivi technique et la facturation des projets au nom de la collectivité. Depuis 2019, l'enveloppe régionale pour l'ingénierie est affectée uniquement au Pays COB en tant que coordonnateur de la Destination Cœur de Bretagne.

En 2020, le budget annuel de fonctionnement de la Destination s'est chiffré à 147 313 € :

- **64 108 € dédiés aux actions suivantes** : 44 556 € pour la poursuite de la Destination Trail (31 556 € pour le balisage et la signalétique, 8 000 € pour les reportages vidéo et photos, 5 000 € pour les flyers + marque Accueil Trail déposée), 17 300 € pour les actions de promotion et commercialisation de la « Bretagne insoupçonnée » (actions spécialisées trail, accueil presse et blogueurs, maintenance site internet et hébergement, formation collective sur la commercialisation, impression carte touristique, bourse d'échange...), 2 252 € pour la mise en réseau des acteurs et la qualification des offres : création pass découverte, qualification de l'offre pour un meilleur accueil des cibles affinitaires...
- **83 205 € pour l'ingénierie** : 1,8 ETP

Le co-financement s'est décliné comme suit : 82 342 € du Conseil Régional et 64 971 € répartis entre les collectivités. La participation de la CCKB s'est chiffrée à **8 007 €**.

Les plans d'action annuels ne comprennent ni les frais d'impression de la carte touristique Cœur de Bretagne ni les coûts d'inscription aux salons. Les participations à ces opérations sont déterminées en fonction du nombre de documents commandés et de salons couverts.

En 2021, le travail autour du Trail se poursuivra : finalisation des parcours, installation du balisage, développement de partenariats, promotion, communication, création de l'application, diffusion vidéo... Le développement des pôles de services le long des itinéraires vélos routes - voies vertes sera également une priorité : finalisation du diagnostic, préconisations d'aménagements pour améliorer les conditions d'accueil des clientèles itinérantes, diagnostics et développement boucles vélos...

D'autres travaux seront menés : élaboration de produits touristiques autour des parcours pêche, diagnostic des aires de camping-car vers un schéma d'accueil, poursuite du diagnostic autour des bases nautiques et de plein air, diagnostic sur l'offre touristique autour du patrimoine archéologique et élaboration de parcours de découverte.

Par ailleurs, les actions de promotion se poursuivront pour valoriser les atouts de la Destination Cœur de Bretagne, via notamment une agence de presse, un partenariat avec le CRT pour certaines campagnes de promotion....

Une mission d'accompagnement a également été commandée dans le cadre de l'aide Covid-19 du Conseil régional. Cette mission commencera en janvier 2021 et sera facturée sur le budget 2020 des partenaires.

Pour 2021, le budget prévisionnel de fonctionnement annuel se chiffre à 134 722 € :

- **48 800 € dédiés aux actions suivantes :** 3 500 € pour la Destination Trail (communication - partenariat Christophe Malardé et Planète Trail), 3 300 € pour le recrutement d'une stagiaire sur 6 mois (diagnostic offre touristique autour de l'archéologie) et 42 000 € pour la promotion et la commercialisation de la « Bretagne insoupçonnée » (maintenance site Cœur de Bretagne, maintenance site Trace de trail, agence de presse, capsules vidéo trail, partenariat communication CRT, promotion Facebook, frais divers...)
- **85 922 € pour l'ingénierie :** 1,8 ETP.

Les recettes escomptées dans le cadre du plan d'actions 2021 de la Destination sont les suivantes :

CC de Haute Cornouaille	4 879 €
Poher Communauté	4 032 €
Monts d'Arrée Co	4 183 €
CCKB	6 724 €
Roi Morvan Co	7 966 €
GPA	5 685 €
Loudéac Co	13 629 €
Pontivy Co	9 628 €
Centre Morbihan Co	9 258 €
Subvention CR ingénierie	68 738 €
TOTAL Recettes 2021	134 722 €

Concernant les enveloppes régionales mobilisées sur le Kreiz Breizh, un projet a été déposé en 2020 au titre de l'Enveloppe « Tourisme social et solidaire », à savoir celui de l'Auberge de Mellionec.

Dans le cadre de l'enveloppe 3 – Investissements, après avoir arrêté le schéma et la localisation des « pôles de services et haltes d'arrêt » le long des itinéraires vélos routes et voies vertes, plusieurs équipements du Kreiz Breizh pourraient déposer en 2021 une demande de subvention : Henri 4 à Rostrenen, Eco lodge à Locarn, Base de Créharer à Glomel, Halte La Pie à Paule, Campings de Glomel et Gouarec, Base de Trémargat et Pôle de l'Etang Neuf (ces deux derniers en lien avec les circuits de rando et activités pêche existantes).

Dans le cadre de l'enveloppe « Sites d'Exception », un projet est à l'étude avec l'Abbaye de Bon Repos pour un dépôt éventuel en 2022.

Dans l'objectif de répondre au dispositif régional « Nautisme Intégré », les deux bases nautiques de la CCKB font l'objet d'un diagnostic mené par la Destination et feront l'objet de proposition d'accompagnement par Nautisme Bretagne, de mise en réseau, de formations, et pourront éventuellement être éligibles aux aides de la Région.

La présidente invite le Conseil communautaire à poursuivre l'adhésion à la stratégie intégrée de la Destination « Cœur de Bretagne », coordonnée par le Pays COB, en contribuant à hauteur de **6 724 €** au plan d'actions 2021.

Le montant de cette contribution sera versé à Tourisme Kreiz Breizh Communauté, missionnée au titre de sa compétence et de son pôle « Ingénierie Développement », pour représenter la CCKB au niveau de la Destination, assurer le suivi technique et suivre la facturation des projets.

La présidente invite aussi à l'autoriser à signer la convention pluriannuelle de partenariat (2021 à 2025), entre le Pays COB et les différentes collectivités partenaires, telle qu'annexée.

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
Décide de :*

- *Contribuer à hauteur de **6 724 €** au plan d'actions 2021 de la Destination « Cœur de Bretagne »,*
- *Reconduire la délégation à Tourisme Kreiz Breizh Communauté pour le suivi technique et financier de la stratégie intégrée coordonnée par le Pays COB,*
- *Attribuer une enveloppe supplémentaire à Tourisme Kreiz Breizh Communauté de **6 724 €** au titre des actions de la Destination. Cette aide sera intégrée à la subvention de fonctionnement de Tourisme Kreiz Breizh Communauté sur l'exercice 2021.*
- *Autoriser La Présidente à signer la convention pluriannuelle de partenariat (2021 à 2025), entre le Pays COB et les différentes collectivités partenaires, telle qu'annexée.*

La Présidente de la CCKB,
Sandra LE NOUVEL

